

L'été est déjà bien installé. Les activités de l'ASBL ralentissent tandis que les actualités florissent. Découvrez dans notre newsletter les actualités et activités des prochains mois.

Nous vous souhaitons un bel été. Ce rythme différent et cette ambiance estivale peuvent peut-être alléger ou à l'inverse alourdir votre quotidien d'aidant : l'ASBL reste disponible pour vous accueillir, vous écouter et en discuter avec vous.

Activités Entr'Aidants



En été, l'ASBL ralentit le rythme des activités mais nous souhaitons tout de même vous proposer une permanence Entr'Aidants.

- Le 06 août de 15h à 17h
- À la Maison de l'Aidance - Boulevard de Smet de Naeyer 578 1020 Laeken
- Gratuit et sans inscription

L'occasion de venir poser vos questions (si vous en avez) ou de papoter en toute simplicité. N'hésitez pas à venir accompagné.e



Balades en forêt, ciné-débats, séances de relaxation, groupes de parole... Il y en aura pour tous les goûts à l'occasion de la Semaine des Aidants-Proches qui fera son grand retour en Wallonie et à Bruxelles **du lundi 28 septembre au dimanche 4 octobre 2026** ! Bloquez les dates ! Toutes les informations et des surprises sont à venir. Le programme des activités sera disponible à la mi-août.

Vous êtes une structure, une association, une institution wallonne ou bruxelloise et vous souhaitez organiser une ou plusieurs activités ? Les inscriptions sont ouvertes pour devenir partenaire ! Des questions ? Besoin d'être guidé ? Le guide pratique est là pour ça. Retrouvez-le [ici](#) et toutes les informations complémentaires sur le site de la Semaine des Aidants-Proches ci-dessous :

Semaine des aidants-proches

Actualités politiques

Depuis notre dernière newsletter, les choses ont continué à bouger au niveau politique. Au niveau **fédéral** :

- Le ministre Frank Vandenbroucke a présenté ce 23 juin, à l'occasion de la journée des aidants proches en région flamande, un plan d'action pour améliorer le soutien des aidants proches. Ce plan s'articule autour de 4 axes : simplification administrative, transparence de l'information, assouplissement des congés et soutiens ciblés ainsi que reconnaissance et visibilité. Plus d'informations [ici](#).
- Plusieurs textes sont en débat à la Chambre :
 - Celui de Julie Taton qui vise à instaurer un statut permettant aux aidants-proches de conserver leurs droits sociaux et leurs droits à la pension sans être pénalisés, quand ils ne sont pas disponibles sur le marché du travail.
 - Deux textes : une proposition de résolution des Engagés pour enjoindre le gouvernement à travailler à un véritable statut et une autre d'Ecolo-Groen qui encourage la prolongation du gel des

exclusions du chômage tant qu'une solution structurelle et pérenne n'est pas trouvée pour les aidants proches.

Au niveau de la **région bruxelloise** : l'ASBL a multiplié des rencontres avec divers cabinets et partis politiques pour rappeler la réalité, les besoins des aidants proches ainsi que ceux de notre ASBL. Nous leur avons transmis une note bruxelloise que vous pouvez retrouver [ici](#). Ces rencontres ont des échos et des actions concrètes ont déjà pu en découler dont :

- L'organisation d'un colloque début octobre sur la question des aidants proches et jeunes aidants proches par le parti socialiste au Parlement Bruxellois.
- Une audition des ASBL Aidants Proches Bruxelles, Jeunes Aidants Proches et SAM le Réseau des Aidants au Parlement Francophone Bruxellois ce mardi 23 juin 2026.

Si vous avez des questions ou que vous souhaitez partager votre témoignage, contactez-nous au 02/474.02.55 ou à info@aidantsproches.brussels.

Le congé aidant proche amélioré



Bonne nouvelle ! Dès ce 1^{er} juillet, le congé aidant proche est amélioré.

- Sa durée maximale est toujours de 6 mois mais pourra être pris pour un seul proche. Si le congé est pris à temps partiel, il peut être pris jusqu'à 12 mois à mi-temps et 30 mois à 4/5ème.
- Avec accord de l'employeur, le congé à temps plein peut désormais être pris par semaine et non par mois. Même chose pour celui à mi-temps qui peut être pris par mois au lieu de périodes de deux mois.
- Enfin, la validité de la reconnaissance d'aidant proche avec droits sociaux délivrée par les mutuelles, indispensable pour prendre ce congé, passe de un an à deux ans.

Nos collègues de l'ASBL Aidants Proches en Wallonie ont rédigé un article à ce propos avec plus d'informations :

[Lire l'article](#)



UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR LES AIDANTS PROCHES

Après la Ville de Bruxelles, ce sont les communes de Woluwe-Saint-Lambert et Uccle qui proposent ce dispositif très apprécié des aidants proches



Deux communes bruxelloises mettent en place une aide concrète pour les aidants proches : une carte de stationnement « aidant proche ».

L'objectif ? Permettre à un aidant dont le proche réside sur le territoire communal concerné, de se garer à proximité de son proche et faciliter ainsi l'aide que les aidants peuvent apporter, ceci à un tarif annuel avantageux (souvent le prix d'une carte riverain).

Après la Ville de Bruxelles (1000 Bxl), c'est donc :

- Woluwe-Saint-Lambert :
- Uccle (à partir du 1er septembre)

Qui s'y mettent ! Une très bonne nouvelle pour les aidants proches concernés et un espoir que d'autres communes emboîtent le pas !

[Plus d'informations pour la commune de Woluwe-Saint-Lambert](#)

[Plus d'informations pour la commune de Uccle](#)

Actualités du réseau



Prendre soin des autres commence par prendre soin de soi-même



Une nouvelle formation gratuite pour les aidants proches

L'OMS Europe, en partenariat avec Eurocarers et avec le soutien de la Commission européenne, a lancé une formation en ligne gratuite spécialement conçue pour les aidants proches :

« Compétences d'autosoin et de soin pour les aidants informels ».

Disponible en français sur la plateforme WHO Academy, elle se compose de deux modules que les aidants peuvent suivre à leur rythme, de façon indépendante :

- [Module 1](#) – Prendre soin de soi : pour mieux reconnaître ses limites, gérer le stress et préserver son bien-être.
- [Module 2](#) – Prendre soin d'autrui : pour se sentir plus à l'aise dans les actes du quotidien — hygiène, mobilité, nutrition, santé cognitive.

La formation s'appuie sur les meilleures connaissances disponibles, a été revue par des experts de nombreux pays de l'UE et est ancrée dans les réalités concrètes des aidants proches.

Pour suivre cette formation, inscrivez-vous dès maintenant sur la plateforme WHO Academy ! Ensuite, vous pourrez suivre cette formation à votre rythme en

Informations diverses

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

ASBL Aidants Proches Bruxelles

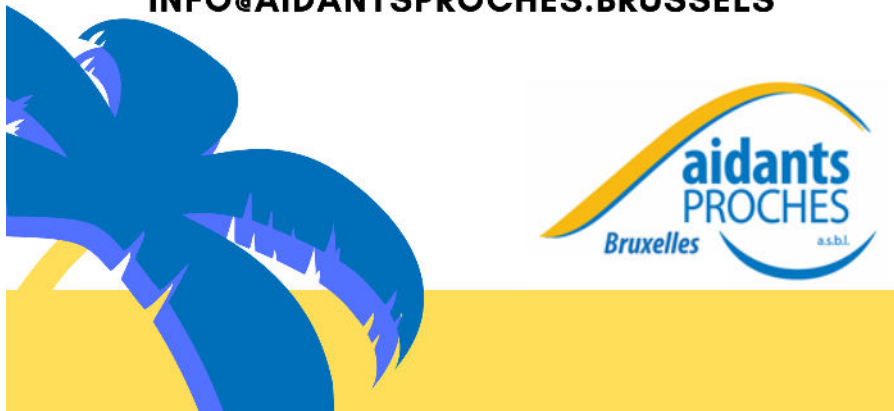


Notre rapport d'activité 2025 est enfin disponible ! Découvrez le [ici](#).

Bel été à tous !

L'ASBL sera fermée la semaine du 20 au 26 juillet 2026.

EN DEHORS DE CETTE SEMAINE, NOUS SERONS
DISPONIBLES
CONTACTEZ-NOUS AU **02/474.02.55** OU À
INFO@AIDANTSPROCHES.BRUSSELS



L'ASBL sera disponible tout cet été SAUF la semaine du 20 au 26 juillet où l'ASBL sera fermée.

Durant cette semaine, d'autres acteurs pourront vous répondre au besoin :

- Le 107, disponible 24h/24 7j/7 pour vous écouter
- Le 081/30.30.32 : nos collègues de [Aidants Proches asbl](#) peuvent prendre le temps de vous écouter
- Le 0800/32.123, numéro du centre de prévention du suicide en Belgique
- Le 112 en cas d'urgence médicale.

En dehors de notre semaine de fermeture, contactez-nous au 02/474.02.55 ou à info@aidantsproches.brussels.

Don et paiements bancaires

IBAN : BE17 3631 5098 8321

BIC : BBREBEBB

Bénéficiaire : Aidants Proches Bruxelles
ASBL.

Adresse : Boulevard de Smet de Naeyer
570, 1020 Bruxelles

Informations au 02/474.02.55



Notre ASBL comme beaucoup d'autres associations bruxelloises dispose de moyens limités pour déployer toutes ses actions et nouveaux projets.

C'est pourquoi nous faisons appel aux dons. **Tout don est le bienvenu** pour assurer la pérennité de l'association et du travail de soutien aux aidants proches

L'ASBL bénéficie de la déduction fiscale des dons, ce qui signifie que **pour tout don de 40€ ou plus, vous recevrez une attestation à joindre dans vos impôts.**

Alors si vous souhaitez nous soutenir et nous permettre de mener de nouvelles activités de soutien aux aidants proches, n'hésitez pas à faire un don à l'association. Toutes les informations se trouvent ci-dessous.

Attention : si vous faites un don, merci d'**indiquer DON en communication et d'envoyer votre numéro national par mail (ou par téléphone)** pour que nous puissions vous envoyer une attestation fiscale.

Et si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous appeler au 02/474.02.55



CONTACTEZ-NOUS



Par téléphone
02/474.02.55

Par mail
info@aidantsproches.brussels

www.aidantsproches.brussels



L'ASBL reste à votre écoute ! Notre ligne d'écoute et d'informations est disponible pour vous épauler. N'attendez plus ! Contactez-nous au 02/474.02.55.



Aidants Proches Bruxelles asbl

Bld de Smet de Naeyer 570, 1020, Bruxelles

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Unsubscribe](#)

